



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE D'AUSSONNE**

**EXTRAIT N° 54/2022
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Nombre de Conseillers

En exercice : 13 Présents : 7 Absents : 2 Procurations : 4

L'An deux mille vingt-deux, le mardi six Décembre, le Conseil D'Administration de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : le 29 Novembre 2022

PRÉSENTS : Brigitte CAMBOULIVES, Denis LAURENS, Françoise MAIRAVILE, Stéphanie DESPRES, Muriel GUZOU, Hélène LAVENTURE, Michel BEUILLE

PROCURATIONS : Valérie HULOT, Philippe JOUSSEAUME, Valérie FIEVRE, Sybille AGUERRE,

EXCUSES : Chantale SEIB-TAUPIN, Delphine HERRET

OBJET : Budget – Proposition de Budget Primitif du service Aide A Domicile 2023

Madame la Vice-Présidente présente la proposition de Budget primitif 2023 du service aide à domicile, budget annexe du CCAS. A la suite de cette proposition se déroulera la procédure contradictoire menée avec l'autorité de tarification.

La Vice-Présidente du CCAS propose de porter le tarif à 22.50 € de l'heure.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'approuver la proposition de budget primitif 2023 ainsi que suit :

Groupe	Compte	Reconduction	Mesure nouvelle	Total
1	60628	1 300,00 €	0,00 €	1 300,00 €
1	6262	0,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €
1	6287	6 350,00 €	0,00 €	6 350,00 €
sous total groupe 1		7 650,00 €	4 400,00 €	12 050,00 €
2	6218	297 700,00 €	25 400,00 €	323 100,00 €
sous total groupe 2		297 700,00 €	25 400,00 €	323 100,00 €
3	61561	2 600,00 €	0,00 €	2 600,00 €
3	61681	3 300,00 €	0,00 €	3 300,00 €
3	61688	2 400,00 €	0,00 €	2 400,00 €
sous total groupe 3		8 300,00 €	0,00 €	8 300,00 €
Total des charges		313 650,00 €	29 800,00 €	343 450,00 €
Groupe	Compte	Reconduction	Mesure nouvelle	Total
1	733141	179 500,00 €	23 000,00 €	202 500,00 €
1	73412	42 600,00 €	2 400,00 €	45 000,00 €
sous total groupe 1		222 100,00 €	25 400,00 €	247 500,00 €
2	6419	12 700,00 €	0,00 €	12 700,00 €
2	706	13 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €
2	7488	70 250,00 €	0,00 €	70 250,00 €
sous total groupe 2		95 950,00 €	0,00 €	95 950,00 €
Total des produits		318 050,00 €	25 400,00 €	343 450,00 €

- D'approuver le tarif proposé de 22.50 € pour l'année 2023 pour 11 000 heures opposables.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 06/12/2022

La Vice Présidente,


Brigitte CAMBOULIVES



Madame la Vice Présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.